REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

N° 012 /25/ MEDD/PRMP

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet
Rapport Biennal Actualisé de Madagascar (RBA)

le Gouvernement de Madagascar, par le biais du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, lance par le présent un appel à candidature pour le recrutement d' un ou une

Consultant pour etablir le chapitre « Informations pertinentes à inclure dans le BUR1, notamment des informations sur le genre et le changement climatique

1. Contexte

Madagascar a ratifié la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et l'Accord de Paris (AP) respectivement en 1998 et 2016. Depuis lors, Madagascar a pris les dispositions nécessaires en vue d'honorer les engagements souscrits au titre de la CCNUCC et de respecter les décisions prises lors des Conférences des Parties (CoP) a ladite convention.

La CCNUCC fournit un moyen unifié de lutter contre les effets du changement climatique et reconnaît que l'augmentation de la température mondiale entraîne un changement climatique. L'augmentation de la température mondiale résulte d'une libération excessive de gaz à effet de serre. L'un des principaux objectifs de la Convention est donc que les parties réduisent les émissions de gaz à effet de serre.

Actuellement, par l' intermediaire du Ministère de l' Environnement et du Developpement Durable , Madagascar entreprend des activités préparatoires en vue de la production son premier rapport biennal à la CCNUCC.

Les principales activités du projet RBA consistent à :
(i) Analyser et mettre à jour les données et les informations en fonction de la situation nationale et des priorités de développement et mettre en place des dispositions institutionnelles permettant d'atteindre le RBA ;
(ii) Renforcer le système national d'inventaire des GES et mettre à jour les données de l'inventaire national ;
(iii) Fournir des informations sur les mesures d'atténuation et leurs incidences, mais aussi les décrire, fournir des scénarios de projection (2025-2055) pour les émissions de GES et le potentiel d'atténuation, comme l'exigent les principes directeurs lors de l'élaboration des rapports ;
(iv) Mettre en place un cadre permettant d'évaluer et de communiquer les informations relatives aux contraintes et aux lacunes ainsi qu'aux besoins financiers, techniques et en matière de capacités connexes, y compris le soutien reçu pour la préparation et la présentation du rapport biennal actualisé;
(v) Mettre en place des systèmes MRV opérationnels dotés de structures appropriées pour l'élaboration du rapport biennal actualisé ;
(vi) Rapporter toute autre information pertinente pour la Convention.

Ceci est conforme au paragraphe 1 de l'article 4 de la CCNUCC. Cette mission permettra à Madagascar de remplir les engagements pris dans le cadre de la CCNUCC en lui permettant de préparer le RBA conformément aux Directives pour l'établissement des rapports biennaux actualisés des Parties non visées à l'annexe I (Décision 2/CP.17) adoptées par la Conférence des Parties (COP) à la CCNUCC et de renforcer le processus des rapports biennaux actualisés.

L'objectif de cette consultation est d'aider à développer le chapitre sur l'analyse de l'atténuation pour le RBA de Madagascar. Le résultat sera soumis dans le cadre de RBA de Madagascar à la CCNUCC.

2. Objectif de la consultation

L'objectif principal de la consultation est d' etablir le chapitre « Informations pertinentes à inclure dans le BUR1, notamment des informations sur le genre et le changement climatique.

3. Principales taches

Sous la supervision du BNCCREDD+ et le Coordonnateur du Projet le consultant sera notamment chargé de :

- Recueillir et mettre à jour toute autre information pertinente pour la réalisation des objectifs de la convention.
- Évaluer l'intégration de la dimension de genre dans les politiques et les actions relatives au changement climatique et formuler des recommandations sur la manière d'améliorer cette intégration ;
- Préparer un rapport final sur le genre et le changement climatique à inclure dans le BUR1

- Rédiger et compiler toutes les informations pertinentes pour la réalisation de l'objectif de la convention à inclure dans le BUR1
- Collecter et présenter toute autre information pertinente pour le processus BTR1, y compris sur le genre.
- Rédiger, valider et finaliser le chapitre « Autres informations pertinentes pour la réalisation de l'objectif de l'Accord de Paris » du BTR1

4. Produits livrables

- ✓ Rapport initial méthodologique
- ✓ Projet de rapport pour validation
- ✓ Rapport final compilé intégrant les commentaires fournis lors de l'atelier de validation

Note : Ces livrables et les attentes spécifiques seront élaborés plus en détail au moment de conclure le contrat.

5. Durée de la consultance :

Durée de travail estimé à environ 2 mois au maximum

6. Qualifications requises

- Avoir un diplôme universitaire (licence au moins),
- Bonnes connaissances sur la problématique, les principaux enjeux et les différents instruments de mise en œuvre de la Convention sur les changements climatiques ;
- Etre familiarisés avec le processus de préparation des communications nationales sur le changement climatique
- Expérience dans le domaine du genre et le changement climatique
- Avoir une bonne aptitude à lire, écrire et parler Français
- Avoir au moins quatre ans d'expérience dans le domaine du changement climatiques ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse.

7. Documents de soumission

Les dossiers de candidatures sont composés :

- d' un (des) curricculum vitae décrivant ses (leur) diplomes et expériences
- d'une lettre de motivation
- d'un document comprenant la compréhension et l' interprétation du TDR
- d' une offre financière.

Les dossiers de candidatures rédigés **en langue française doivent être envoyés à l'adresse email : projetburmadagascar@gmail.com** ou deposé au bureau du BNCCREDD+ Nanisana avant le **18 Avril 2025.**

Personne Responsable des Marchés Publics

ANDRIATSARAFARA Clarck Rasoanaivo Lalaoharizaka